

# Fiche 2 : Fiche d'inscription pour les **MERCREDIS** 2026-2027

**A retourner au plus tard pour le vendredi 3 avril 2026 à la Mairie de Saint Julien du Sault ou par courriel : [spej@saintjuliendusault.fr](mailto:spej@saintjuliendusault.fr) avec le dossier d'inscription**

**NOM Prénom de l'enfant :**

**Pour les enfants  
de 3 ans scolarisés  
à 12 ans  
(hors toute petite  
section)**

### **Les horaires :**

**A la journée :** arrivée entre 7h30 et 9h45 – jusqu'à 18h10.

**A la ½ journée :** arrivée entre 7h30 et 9h45 jusqu' à 12h et entre 13h15 et 13h45 jusqu' à 18h10.

**L'après-midi, afin de ne pas perturber les activités, vous pouvez venir chercher votre enfant à partir de 16h jusqu'à 18h10 au plus tard.**

Nous vous remercions de nous prévenir si votre enfant pratique dans la journée, une activité sportive ou culturelle organisée par une association, conservatoire, etc, et qu'il doit s'absenter de la structure le temps de son activité.

	Septembre 2026					Octobre 2026		Novembre 2026 jusqu'à juin 2027
	2	9	16	23	30	7	14	Inscriptions via le portail famille
<b>Matin</b>								
<b>Repas</b>								
<b>Après-midi</b>								

Cocher les  
jours souhaités :



Les inscriptions de vos enfants, les mercredis, seront à effectuer via le portail famille. Elles seront validées par périodes de vacances à vacances.

La priorisation des inscriptions ne change pas :

1. Les enfants de Saint Julien du Sault en priorisant ceux fréquentant régulièrement la structure.
2. Les enfants qui résident à l'extérieur de Saint Julien du Sault et dont au moins un parent y travaille.
3. Les enfants qui résident à l'extérieur de Saint Julien du Sault sans parent y travaillant.

Toutes les modalités d'inscription, d'annulation et de facturation sont indiquées dans **le règlement intérieur que vous devez nous rendre paraphé et signé.**

Vous pouvez nous contacter si besoin par téléphone au 03.86.43.45.32 ou par mail : [spej@saintjuliendusault.fr](mailto:spej@saintjuliendusault.fr)